

LETTRE D'INFORMATION N° 58—SEPTEMBRE 2020

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bien chers amis,

L'actualité de ces derniers mois a été grandement focalisée autour de la pandémie d'ampleur planétaire. Comme tout le monde, notre Société s'est mise en sommeil, chacun d'entre nous ayant dû se cloîtrer dans son intérieur respectif. Le retour des activités à partir de juin n'a été que très partiel, du fait cette fois de la trêve estivale. Les récentes informations font état de difficultés sanitaires persistantes et notre proche avenir est toujours à la merci de décisions des autorités qui pourraient çà et là, voire partout, interdire les activités publiques ou collectives.

Dans ce contexte un peu étrange, il nous faut rester malgré tout optimistes. Nous avons préparé un programme d'activités pour l'année à venir conforme à nos habitudes : vous pourrez le découvrir dans ces pages et notre dépliant. Les projets de sorties correspondent pour l'essentiel aux visites qui ont dû être annulées ce printemps. Grâce à l'obligeance des Musées de la Ville de Strasbourg, nous vous proposons de même un cycle de conférences complet, débutant dès le début du mois prochain. Nos *Cahiers*, enfin, vont paraître comme de coutume à la fin de l'automne, quoiqu'un peu moins fournis du fait le plus souvent de difficultés d'accéder aux sources ou à la documentation nécessaires de la part de certains auteurs.

Par ailleurs, nous avons également poursuivi les activités liées aux questions de patrimoine. Plusieurs dossiers sont en cours.

Notre conseil d'administration a pu visiter le site des forges de Framont dans la vallée de la Bruche. Je rappelle que nous avons été sollicités en tant qu'association déclarée d'utilité publique par la famille propriétaire des

lieux pour acquérir (pour une somme symbolique) ce dernier vestige des activités industrielles de la vallée et dans le cadre d'une mise en valeur potentielle avec l'association *Laminoir*. La visite ayant montré qu'une partie des bâtiments, dont la cheminée, posait de graves problèmes de stabilité, le conseil a décidé d'accepter la proposition pour le seul laminoir, à transférer après démolition des bâtiments dangereux. Nous sommes pour l'instant dans l'attente d'une réponse.

En second lieu, nous avons aussi engagé deux recours en justice contre des dossiers d'urbanisme avec l'*Association de sauvegarde de la maison alsacienne* (ASMA). Le premier est une demande de modification d'un article du Plan local d'urbanisme (PLUI) de la Communauté de communes du Kochersberg. Selon son règlement, les communes avaient le devoir d'identifier leur patrimoine remarquable avec trois niveaux de protection servant de base aux prescriptions des permis de démolir. Cette règle est en soi une avancée considérable dans la gestion du cœur de nos villages, soumis de nos jours à une



Le "tribunal" de Lutter (68) et sa grange réaménagée, vus depuis la rue en 2019. (Photo SCMHA)

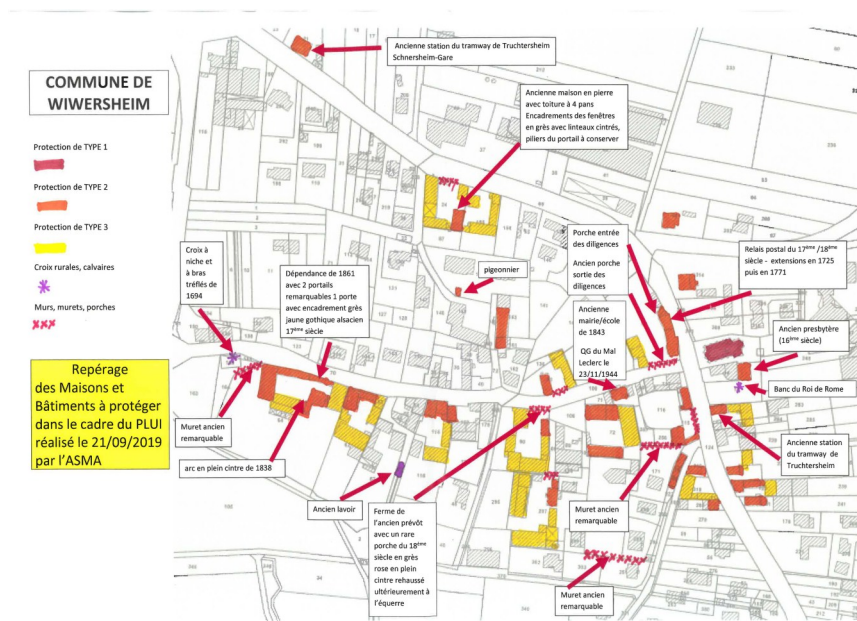
pression urbanistique forte, avec démolition de nombreuses maisons anciennes, même en bon état, pour céder la place à des immeubles de rapport. Mais la moitié des communes de ce territoire pourtant riche de fermes magnifiques a négligé voire refusé ouvertement de constituer cette liste, chose soulignée fortement par le commissaire enquêteur. Le conseil communautaire a toutefois voté le règlement sans ces dispositions. Avec l'ASMA a donc été déposé un recours au tribunal administratif, ce qui a conduit la Communauté de communes à engager une procédure de médiation. Les réunions avec les communes concernées devraient se tenir au courant de l'automne.

Le second recours, largement évoqué dans la presse locale, concerne la plus ancienne maison connue du village de Geudertheim, que la commune a décidé de démolir pour la réalisation d'une nouvelle école. Ici également, l'ASMA avec d'autres associations ont engagé un recours contre le permis de démolir auprès du tribunal administratif. Ce dernier l'a toutefois rejeté au motif qu'il ne présentait aucun vice de forme. Les associations ont par suite sollicité le soutien du Conseil départemental, cofinanceur du projet d'école, en rappelant qu'il avait mis en place une politique de sauvegarde et mise en valeur de la maison alsacienne en 2018. Ce qui a conduit à pouvoir organiser une rencontre avec le Maire de la commune qui pourrait éventuellement intégrer le bâtiment ancien dans le nouveau projet. Là également, les décisions ultimes sont encore à venir.

En troisième lieu, nous avons déposé un double recours auprès du Préfet du Haut-Rhin et du Maire de Lutter cette fois, dans le cadre de deux permis de construire affectant l'ancien tribunal de cette commune, près de Ferrette, datant de 1542. Ce bâtiment sauvé et restauré par l'association *Maisons Paysannes d'Alsace* dans les années 1970 a depuis changé de mains, en deux étapes. Le nouveau propriétaire de l'arrière y a d'abord transformé le pignon avec des ouvertures à accolade formant un pastiche sans lien avec la réalité architecturale originelle de la maison. Il a racheté ensuite la partie avant, le bâtiment ayant aussi entretemps été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Il a commencé par transformer la grange attenante en l'augmentant d'un pigeonnier sur poteaux copié d'exemples connus du Centre-Alsace, sans lien avec l'architecture locale pourtant bien étudiée et connue scientifiquement. Un premier permis avait fait l'objet d'un avis défavorable de l'architecte des Bâtiments de France (ABF), du fait de la présence de ce pigeonnier. Mais les travaux se sont poursuivis, dûment consignés lors du passage en 2017 de l'ABF, écrivant que « le propriétaire met des moyens considérables pour transformer un bâtiment annexe rural en maison néo-gothique tardif ». En 2019, une nouvelle demande est accordée cette fois par le Maire

avec l'avis positif de l'ABF, celui-ci stipulant « qu'il vient en régularisation de travaux effectués sans autorisation ». Un second permis est délivré début 2020 pour la rénovation de la façade principale sur rue, avec création de lucarnes et débords sophistiqués de toiture. L'ABF a également émis un avis positif, avec diverses prescriptions en soulignant que le demandeur n'a remis aucun document de détail et les sollicite avant le démarrage des travaux. Les pratiques cavalières avérées du propriétaire font ainsi craindre le pire : un permis modificatif pourra ici également régulariser des travaux non conformes aux règles de protection et surtout à l'intérêt patrimonial en

soi de cet édifice, fleuron d'une dynamique de valorisation de *Maisons paysannes d'Alsace*, fondatrice de l'Écomusée d'Alsace. Dans la mesure où les formes d'obtention des permis étaient respectées, nous avons opté pour un référé auprès du Préfet et du Maire plutôt qu'un recours au tribunal administratif. Celui-ci a été rejeté au motif que pour le premier permis le délai de recours était dépassé (d'un jour !) et pour le



PLUI du Kochersberg. Exemple de plan de gestion du patrimoine bâti (commune de Wickersheim), proposé par l'ASMA

second, que « le dossier a été soigneusement étudié par la DRAC et qu'il n'appartient pas au Préfet de remettre en cause l'appréciation des professionnels du patrimoine ». Au final, si le pouvoir administratif a le dernier mot, nous avons ici quand même une forme de démission de l'État, qui régularise des travaux non autorisés et autorise des travaux à venir sans les pièces complètes sur des bâtiments protégés au titre des Monuments historiques. Comme le dit Malou Schneider dans cette même livraison de notre *Lettre d'information* (supra p. 6), la guerre aux démolisseurs déjà engagée par Victor Hugo doit sans cesse être ravivée...

Jean-Jacques SCHWIEN

ENTRETIENS DU PATRIMOINE D'ALSACE

La *Lettre d'information* de la SCMHA poursuit ici la publication des « Entretiens du patrimoine d'Alsace ». Cette rubrique vise à faire connaître les acteurs du patrimoine œuvrant dans la région, qu'ils soient professionnels ou bénévoles impliqués dans des associations, qu'ils soient en charge de la gestion ou de la protection du patrimoine, chercheurs (historiens, historiens de l'art, archéologues, etc.), architectes, artisans, restaurateurs, etc. L'important est qu'ils soient passionnés et que leur action soit remarquable.

LOUIS SCHLAEFLI, UN PASSIONNÉ D'HISTOIRE, DE LIVRES ANCIENS ET D'IMAGES PIEUSES ... MAIS AUSSI ET SURTOUT CONSERVATEUR BÉNÉVOLE D'UNE DES PLUS BELLES BIBLIOTHÈQUES D'ALSACE

Propos recueillis par Bernadette SCHNITZLER



Il est un lieu un peu secret, en plein cœur de Strasbourg, que Louis Schlaefli fréquente depuis 56 ans, un lieu fleurant bon la cire et l'odeur particulière des livres anciens, dont il a fait son cabinet de travail hebdomadaire (et souvent bien plus...) et où il peut déployer à sa juste mesure une infatigable activité au service d'une des plus belles bibliothèques d'Alsace. C'est là qu'on le trouve, plongé dans son élément favori, inventariant, triant, classant toutes sortes d'ouvrages, entouré de ses dossiers de travail dans un bureau où tous ceux qu'il accueille sont inmanquablement séduits par sa formidable érudition, sa gentillesse et sa disponibilité, sans oublier les nombreuses anecdotes qui témoignent d'une vie riche et active et dont il aime régaler ses amis. C'est là, dans son bureau de conservateur de la Bibliothèque du Grand Séminaire, entouré de rayonnages débordant de livres, que nous partons à sa rencontre.

Quelle a été votre formation initiale ?

Je suis né juste avant la guerre, le 4 décembre 1938, à Neuf-Brisach, dans le Haut-Rhin et mon enfance a été fortement marquée par la guerre et les bombardements de février 1945, où nous étions réfugiés dans la cave de notre maison. C'est au collège de Zillisheim que j'ai effectué la plus grande partie de ma scolarité, jusqu'à la Première. La Terminale se poursuivait ensuite au Grand Séminaire à Strasbourg, pour ceux qui se destinaient à la prêtrise. Tel n'était pas mon cas et j'ai donc terminé mes études au collège Saint-Étienne, avec 30 heures de cours par semaine... et 30 heures de surveillance d'internat. C'est là que je me suis lié d'amitié avec mon collègue Jean-Michel Boehler.

Quel a été votre parcours professionnel ?

Toute ma carrière professionnelle s'est déroulée au sein du Collège épiscopal Saint-Étienne de Strasbourg, entre 1957 et 1998. J'y ai exercé tour à tour les fonctions de surveillant, d'enseignant de latin et de français, de surveillant général, de directeur-adjoint (1974-1990) et de directeur intérimaire en 1975/1976, puis en 1990. Au cours de ma vie professionnelle, j'ai pu recenser et collecter de nombreux documents historiques sur le Collège Saint-Étienne et ses collections et, malgré l'absence des archives détruites lors de la Seconde Guerre mon-

diale, j'ai ainsi pu reconstituer son histoire au cours des XIX^e et XX^e siècles. Ce volume est paru à l'occasion des 150 ans de l'institution et est illustré par les documents que j'ai pu réunir tout au long de plus de quarante ans de recherches¹.

Vous êtes très engagé dans le monde associatif depuis de très longues années, en particulier à Molsheim, mais pas seulement ? Et de nombreuses distinctions sont venues saluer cet engagement de toute une vie.

C'est en 1968 que je suis entré à la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs et ai pu consacrer diverses recherches aux Jésuites et à l'imprimerie à Molsheim, par exemple. J'en ai même assuré la présidence de 1986 à 2002, avant d'être nommé président d'honneur ! Un de mes grands projets a été la restauration de la Chartreuse de Molsheim qui débute en 1987 avec un groupe de bénévoles, sous la direction du sculpteur Raymond Keller. Un énorme travail de restauration a ainsi été possible, même si cela n'a pas été facile. J'aurais aimé y voir aménager un musée des arts et des traditions religieuses de l'Alsace, car elles sont particulièrement riches et très souvent encore bien vivantes et l'Alsace, où se côtoient et vivent ensemble depuis des siècles trois confessions, constitue un cas sans doute

assez unique en France. C'est vraiment un grand regret de ne pas avoir pu mener ce projet à terme.

En 1985, est fondée la Société d'histoire de la Hardt et du Ried. C'était dans ma région natale et j'ai eu le privilège de compter parmi l'équipe des membres fondateurs. Je suis également membre de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace depuis de très longues années, ainsi que de la Société d'histoire de l'Église d'Alsace depuis 1982. J'ai également été président d'une association plus éphémère, entre 1980 et 1990, mais liée à l'un de mes centres d'intérêt favoris : l'association des amis de l'image pieuse ancienne.

Ce que l'on connaît moins, est votre engagement humanitaire. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet ?

Avec l'aide d'un petit groupe d'amis et de collègues, il a été possible d'organiser une trentaine de convois humanitaires et ce sont ces actions concrètes, destinées à aider les plus pauvres dans des pays en guerre, dont je suis le plus fier.



Louis Schlaefli lors de la remise de l'Ordre du mérite de la République de Pologne (Photo E. Kern).

Le 24 novembre 1981, a été lancé, à l'initiative d'un élève, l'« Opération Camion pour la Pologne » qui a donné lieu à près de trente convois de semi-remorques remplis de médicaments, de matériel médical, de vêtements et de denrées alimentaires à destination de

l'orphelinat de Myslowice et d'autres points de chute.

Le premier convoi était prêt en toute fin d'année 1981, mais il n'a finalement pu être acheminé qu'en janvier 1982, et il a été suivi par beaucoup d'autres entre 1982 et 1992... Cela m'a valu d'être honoré de la médaille d'or de l'Ordre du Mérite de la République de Pologne en 1998, décoration que je n'ai eu l'occasion de porter qu'une seule fois lors des obsèques d'un haut dignitaire polonais ! Les contacts amicaux noués sur place ont permis ensuite d'organiser régulièrement chaque année vers la Pologne des voyages culturels avec les élèves des classes de 3^e. Nous étions hébergés à l'orphelinat de Myslowice et les collégiens ont ainsi pu découvrir, année après année, la ville de Cracovie, le pèlerinage de Czestockowa (Pologne), mais surtout les camps de concentration d'Auschwitz et de Birkenau.

Il y a eu aussi un convoi pour le Liban en 1985, mais il est resté unique vers ce pays en raison des difficultés sur place avec les Forces libanaises pour acheminer l'aide à l'orphelinat auquel elle était destinée. Des convois plus légers vers la Roumanie (en 1991 et 1992) et treize convois vers la Yougoslavie en guerre ont également été organisés avec toujours l'aide de la même équipe. Ces derniers, vers la Yougoslavie, ont pu être menés à bien en raison de la présence à la paroisse de Podvinjé, en Croatie, d'un vicaire alsacien, le père Kieffer, qui a constitué un relais très efficace sur place pour la remise de tous ces dons aux plus pauvres des Bosniaques réfugiés dans cette région.

Les Alsaciens vous connaissent surtout comme conservateur de la Bibliothèque du Grand Séminaire. Comment avez-vous été amené à vous en occuper ?

L'abbé Paul Ringeisen venait de faire construire la colonie de vacances de l'association « Jeunesse heureuse » à Lalaye. Le Grand Séminaire réceptionnait le mobilier pour cette colonie. Il s'agissait de nettoyer ce matériel et de l'acheminer à Lalaye. C'est en participant à ces divers travaux que j'ai eu l'occasion de rencontrer le chanoine Ginder, l'économiste du Grand Séminaire. C'est avec lui que j'ai visité pour la première fois la Bibliothèque. Il m'a proposé ultérieurement de m'occuper de l'entretien de cette magnifique bibliothèque et m'a demandé si je voulais bien y assurer aussi une permanence. C'était en 1964 et cela fait maintenant 56 ans que je suis là ! J'ai tout d'abord complété le premier catalogue rédigé par Rimlinger, puis j'ai continué de façon entièrement bénévole année après année, avec le catalogage des ouvrages et des documents d'archives qui constituent la spécificité et la richesse de cette bibliothèque. C'était d'abord durant mes congés d'été et mes heures de loisirs ; depuis mon départ en retraite, le rythme est devenu hebdomadaire et souvent... bien plus !

Quelle place particulière occupe la Bibliothèque du Grand Séminaire dans le patrimoine écrit de l'Alsace ? Qu'elle est son origine ?

La Bibliothèque historique est l'héritière de la bibliothèque des Jésuites de Molsheim, créée en 1618². Elle se compose de divers apports successifs depuis les premiers dons de Jean IV de Manderscheid, de nombreux legs et dons d'évêques, de chanoines, de professeurs et de recteurs. Elle est somptueusement logée dans les locaux du Grand Séminaire, érigé sous l'épiscopat de Constantin de Rohan entre 1769 et 1775. Les ouvrages les plus anciens (antérieurs à 1800) occupent deux grands étages au-dessus de la chapelle. Les ouvrages religieux des XIX^e et XX^e siècles sont entreposés quant à eux dans une grande cave voûtée, là où les collections avaient d'ailleurs trouvé refuge en 1870. Durant la Première Guerre mondiale, le lieu est devenu un hôpital militaire ; le mobilier du Grand Séminaire a fort heureusement été entreposé dans la Bibliothèque, qui a ainsi pu être préservée et survivre intacte aux bouleversements majeurs nés de ce conflit.



Louis Schlaefli devant l'entrée de la bibliothèque du Grand Séminaire (Photo B. Schnitzler).

Vous avez donc constitué plusieurs catalogues majeurs des fonds de la Grande Bibliothèque ?

La Bibliothèque du Grand Séminaire est riche de plus de 50 000 ouvrages. Le catalogage méthodique des fonds m'a permis d'y découvrir 167 incunables et post-incunables qui n'avaient pas encore été répertoriés. Le catalogue des fonds du XVI^e siècle, avec plus de 3300 titres, a été réalisé et publié en 1995³. Les 45 000 volumes des XVII^e et XVIII^e siècles ont suivi ! À partir de 1998, cela a été le tour des manuscrits anciens et des fonds d'archives du Grand Séminaire. De nombreux ecclésiastiques, certains de premier plan, ont en effet fait

don de leurs archives personnelles au Grand Séminaire et il convenait de les inventorier soigneusement, car ils constituent des documents de première main sur l'histoire religieuse de l'Alsace.

Comment assurez-vous l'enrichissement des collections ?

L'enrichissement des collections est assuré essentiellement par les nombreux dons. Tout d'abord, ceux faits par des ecclésiastiques. Ces dons constituent une source de premier plan et j'ai eu l'occasion, malheureusement de plus en plus fréquente, d'aller vider des presbytères et parfois leurs greniers. C'était une époque où chaque prêtre possédait une solide bibliothèque religieuse, mais souvent aussi alsatique, et où Internet n'avait pas encore occupé tout le terrain ! Récemment, la Bibliothèque s'est enrichie aussi de plusieurs ouvrages issus du couvent des Capucins de Koenigshoffen en cours de déménagement.

De nombreux particuliers déposent aussi des ouvrages ou lèguent leur bibliothèque de travail au Grand Séminaire. Cela a été le cas, il y a peu, de celle du professeur Jean-Pierre Kintz, par exemple. Il a ainsi été possible d'enrichir considérablement non seulement la Bibliothèque historique, mais aussi la bibliothèque alsatique dont les rayonnages se sont largement remplis au fil des années et qui commence à être très à l'étroit.

Et la vente annuelle de livres du Grand Séminaire ? Elle est toujours très attendue par les bibliophiles et tous les amateurs d'histoire, y compris bien sûr d'histoire religieuse ? Comment l'organisez-vous chaque année ?

De nombreux ouvrages qui arrivent par collecte ou par dons sont souvent déjà présents dans les collections et il est ainsi possible de vendre ceux en double. D'où l'idée de cette vente, à prix très attractifs, qui est devenue une sorte de rencontre annuelle avec le public. L'argent récolté grâce aux ventes est entièrement destiné à la restauration des ouvrages anciens de la Bibliothèque ou de tableaux appartenant aux collections du Grand Séminaire et permet ainsi d'en assurer le financement régulier depuis de nombreuses années, sans faire appel à l'argent public.

C'est grâce à l'aide d'une équipe d'anciens collègues et amis fidèles que ces ventes, qui représentent un gros travail de préparation (puis de rangement !), peuvent se tenir chaque année avec l'aide de la Direction du Séminaire qui met des locaux vastes et bien adaptés à ma disposition pour les deux jours de la vente. La création récente de l'association des Amis de la Bibliothèque du Grand Séminaire a permis de fédérer et d'amplifier cette aide, grâce à une petite équipe de bénévoles qui vient m'aider régulièrement depuis l'an dernier.

Vous avez publié plus de 500 articles et ouvrages, ce qui est peu commun pour un seul historien ! Quels sont vos centres d'intérêt et de recherches principaux actuellement ?

Il y a bien sûr l'histoire de Molsheim et de la Chartreuse qui a donné lieu à de nombreuses recherches et à la redécouverte d'archives anciennes qui avaient été transférées dans d'autres régions ou pays. Mais connaissez-vous « Pirmin » ? Derrière cet acronyme, se cache un programme interdépartemental de recherche monastique interdisciplinaire normalisé à l'initiative de l'abbé Bornert ! J'ai ainsi eu la chance de pouvoir participer à la publication de l'imposante *Alsatia monastica* !

Actuellement, je travaille plus spécialement sur la sorcellerie à Molsheim et sa région. L'inventaire des cloches des églises d'Alsace, réalisé au fil des lectures et des dépouillements d'archives, va donner lieu également à un travail thématique sur ce sujet encore peu exploré, tout comme l'obituaire de l'église Sainte-Madeleine conservé

au Grand Séminaire. Le travail sur les cloches va paraître dans le cadre des publications de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace. Et que d'articles et de notes publiés durant les 22 ans de ma participation au comité de rédaction de l'*Almanach Sainte-Odile*, entre 1977 et 1999 ! Mais de nombreux documents dorment encore dans les tiroirs... et donneront sûrement l'occasion de nouvelles et passionnantes recherches !

1. SCHLAEFLI, Louis. *Le Collège épiscopal Saint-Étienne*. Éditions du Signe, Eckbolsheim, 2011.

2. SCHLAEFLI, Louis. « Le Grand Séminaire et sa bibliothèque ». *Annuaire des Amis du Vieux Strasbourg*, IV, 1974, p. 109-118.

3. SCHLAEFLI, Louis. *Catalogue des livres du seizième siècle de la Bibliothèque du Grand Séminaire*. Éditions Valentin Koerner, Baden-Baden/ Bouxwiller, 1995, 676 p.

VICTOR HUGO, « GUERRE AUX DÉMOLISSEURS »

Par Malou SCHNEIDER

La défense du patrimoine n'est pas l'aspect le plus connu de la vie et de l'œuvre de Victor Hugo. Cependant, au début de sa carrière, l'écrivain a publié trois écrits sur ce thème : le poème « Bande noire » en 1823, « Guerre aux démolisseurs », écrit dès 1825 et dont la deuxième version est parue en 1832 dans la *Revue des Deux Mondes*, peu après le roman « Notre-Dame de Paris », édité en 1831.

Les Éditions Allia (Paris) viennent d'éditer plusieurs petits livres présentant des textes courts d'auteurs renommés. Parmi eux, le libelle de Victor Hugo intitulé *Guerre aux démolisseurs*, qui en dépit de références à un contexte politique différent, est toujours d'actualité. L'auteur s'y indigne de la poursuite des destructions et déplore les disparitions incessantes des monuments souvenirs de la France du passé, en rejetant nettement la faute sur l'administration. :

« Il faut le dire, et le dire haut, cette démolition de la vieille France se continue avec plus d'acharnement et de barbarie que jamais ». [...] « Nous posons en fait qu'il n'y a pas en France, à l'heure qu'il est, une seule ville, pas un seul chef-lieu d'arrondissement, pas un seul chef-lieu de canton, où il ne se médite, où il ne se commence, où il ne s'achève la destruction de quelque monument historique national, soit par le fait de l'autorité centrale, soit par le fait de l'autorité locale de l'aveu de l'autorité centrale, soit par le fait des particuliers sous les yeux et avec la tolérance de l'autorité locale ».

« Chaque jour quelque vieux souvenir de la France s'en va avec la pierre sur laquelle il était écrit. Disons-le haut au gouvernement, aux communes, aux particuliers, qu'ils sont responsables de tous les monuments nationaux que le hasard met dans leurs mains. Nous devons compte du passé à l'avenir. Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. Une loi suffirait. Qu'on

la fasse. Quels que soient les droits de propriété, la destruction d'un édifice historique et monumental ne doit pas être permise à ces ignobles spéculateurs que leur intérêt aveugle sur leur honneur ; misérables hommes, et si imbéciles qu'ils ne comprennent même pas qu'ils sont des barbares ! ».

À partir de 1830 cependant, la protection du patrimoine devient une mission de l'État. Un inspecteur général des Monuments Historiques est nommé et Prosper Mérimée en occupe la fonction de 1834 à 1860. À partir de 1835, Hugo intègre le « Comité des arts et des monuments » nouvellement créé et en devient un membre écouté jusqu'en 1848. La situation s'améliore. Toutefois, la loi demandée par Hugo ne sera votée qu'en 1887, donnant un cadre général aux interventions de l'État quant à la conservation des Monuments historiques et Objets d'art.

Si les lois, les règlements et les institutions consacrées à la protection du patrimoine existent et ont été très efficaces. Mais les destructions se poursuivent, se multiplient même, lorsque les monuments historiques gênent des intérêts particuliers. Être classé Monument Historique ne suffit pas à un monument pour être à l'abri de la destruction. Figurer sur la liste de l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques encore moins. Quant aux bâtiments qui n'ont été ni classés, ni inscrits, leur intérêt patrimonial ne suffit quasiment jamais à les sauver. Il n'y a hélas plus de Victor Hugo pour vitupérer les démolisseurs...

LES BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ DÉMÉNAGENT !

Par Bernadette SCHNITTLZER

Après un séjour ininterrompu de 125 ans au Palais Rohan où elle s'était installée en 1896, la Société transfère cette année ses bureaux, sur proposition de la Ville de Strasbourg, au 15, rue des Juifs dans les magnifiques locaux de l'ancienne imprimerie Istra, remarquablement réhabilités et restaurés par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Un petit regard en arrière s'impose donc aujourd'hui, pour retracer les divers lieux où, depuis sa création en décembre 1855, la Société a emménagé successivement avec ses collections. Il n'y en a pas moins de six entre 1855 et 1896, et on compte même deux projets supplémentaires, mais qui n'ont pas abouti, à la fin du XIX^e siècle.

À sa création, elle s'installe à la **Préfecture**, dans un local mis à la disposition du bibliothécaire André Jung par le préfet Stanislas Migneret. Très vite, les premiers monuments et objets affluent et, comme le mentionne l'article 1 de ses statuts, la Société se propose de les réunir dans un musée. En 1862, les collections lapidaires prennent place en large partie dans le chœur de l'ancienne église des Dominicains où se trouvent la Bibliothèque et les Archives de la Ville. Faute de place suffisante, les autres (livres, armoires, vitrines avec le petit mobilier) sont dispersées en divers points entre les deux institutions (AG du 10 décembre 1863).

L'extension des collections et la nécessité de disposer d'un local pérenne pour les réunions amènent la location d'un appartement, mis à disposition par le baron de Schauenburg au **9, rue des Veaux**, pour y établir le siège social de la Société et y regrouper et entreposer sa bibliothèque et ses collections. Une somme de 600 frs est votée pour couvrir les frais de déménagement et d'installation et couvrir la première annuité du loyer (380 frs) (séance du 24 avril 1865). Une partie des collections se trouve ainsi préservée d'une totale destruction et seules celles restées dans l'église des Dominicains (emplacement de l'actuel Temple-Neuf) disparaîtront dans l'incendie provoqué par le bombardement de la ville en août 1870. En 1871, on tente de sauver ce qui reste et « les débris des antiquités appartenant à la Société et déposées au Temple-Neuf ont été transportées dans la cour de l'Académie » ; un inventaire en est entrepris (séance du 19 juillet 1871).

Le propriétaire de la rue des Veaux souhaitant faire d'importants travaux dans son appartement, il est mis

fin à la location et des démarches sont engagées par le chanoine Alexandre Straub, président de la Société, auprès de l'Évêché pour trouver un local provisoire. L'administration du diocèse met ainsi à disposition « plusieurs salles spacieuses, parfaitement éclairées et propres à recevoir les collections » dans le **cloître de Saint-Étienne** où se trouve le Petit Séminaire, moyennant un loyer de 500 frs par an plus 100 frs pour la cour du cloître. Les vestiges de l'ancien musée lapidaire du Temple-Neuf sont, quant à eux, hébergés en partie dans les caves du château des Rohan (séance du 2 juin 1879).

Mais cette situation idéale ne dure malheureusement pas car, en 1881, le Petit Séminaire souhaite reprendre ses locaux. L'enrichissement considérable des collections intervenu entretemps nécessite de trouver rapidement un lieu adapté et de taille suffisante. La Maison Kammerzell est pressentie un temps pour y installer un véritable musée régional, mais le choix se porte finalement sur l'**ancienne Académie** (devenue ensuite l'École des Arts décoratifs). Lors de l'assemblée générale du 17 juillet 1884, Straub peut faire état de la nouvelle installation dans les salles mises à disposition par la Ville. Les monuments sont amenés progressivement dans le nouveau local, puis suivent les collections de petits objets et la bibliothèque. Trois nouvelles vitrines ont également été confectionnées aux frais du Ministère d'Alsace-Lorraine pour accueillir les œuvres nouvelles et un total de 538,48 frs a été engagé pour assurer ces transferts. Deux cours et un vaste jardin sont également à disposition de la Société où pourront prendre place les monuments de grandes dimensions.

Mais l'installation ne durera guère car la Ville souhaite, en 1889, récupérer les locaux, tout en proposant de conserver le lapidaire sur place dans l'ancien jardin botanique autour de l'ancienne Académie. Le conservateur Schricker refuse immédiatement en raison des risques de dégradation des pierres de grès et émet l'idée d'intégrer l'ancien château de Rohan (séance du 13 mars 1889) et de réunir en un même lieu toutes les collections artistiques de Strasbourg. Il tente de convaincre Straub et le comité et fait état « en s'appuyant sur un métrage et des calculs minutieux » que la place ne ferait pas défaut « dans les vastes locaux actuellement occupés par la bibliothèque de l'Université et ses dépendances ». Straub promet alors d'indiquer verbalement au maire Otto Back le désir de la Société de voir ses collections installées au château des Rohan après le départ de ses occupants. Au cours des débats qui agitent le bureau, une proposition alternative surgit, en raison de la menace de démolition qui pèse sur le « **Drachenschlüssel** » (École

du Dragon), un édifice qui « se prêterait parfaitement à recevoir le musée de la Société » (séance du 25 mai 1889). Le projet de la **Maison Kammerzell** revient également sur le devant de la scène avec une lettre du maire demandant à la Société de « fixer le loyer qu'elle consentirait à payer pour la Maison Kammerzell ». La réponse ne tarde pas et un loyer de 1000 Marks semble envisageable « à condition que le propriétaire fasse tous les frais pour approprier la maison à sa destination future de musée, d'après le plan approuvé par le comité dans sa séance du 9 novembre 1887 ».

Après diverses tergiversations, la solution est définitivement trouvée en 1896, une année marquante dans les annales de l'histoire de la Société qui s'installe au **Palais Rohan** « dans les belles et vastes salles que l'administration municipale a bien voulu mettre à la disposition de la Société dans l'ancien palais épiscopal, appelé à devenir le palais des beaux-arts » (assemblée générale du 15 juillet 1896). Les pièces des Grands Appartements se transforment en réserves pour les collections archéologiques et les éléments lapidaires et les sarcophages sont alignés autour de la grande cour d'honneur. Le siège social de la Société et ses bureaux ont enfin trouvé un point de chute définitif. Les sarcophages romains et médiévaux et divers autres fragments sculptés antiques prendront cependant, dans les années 1920, le chemin du Palais du Rhin, dans le cadre d'un projet élaboré par Robert Forrer de déménagement du musée dans les grandes salles de l'ancien palais impérial. Mais seule une allée de sarcophages, toujours visible dans les jardins, sera réalisée.

Après ces longues itinérances et après la restauration du palais par la ville pour en faire un important pôle muséal, les collections archéologiques de la Société prennent place en 1913, sous la direction de Forrer,

dans les sous-sols du palais, dans un lieu qu'il occupe toujours. Les salles sont installées dans le corps central de l'édifice donnant sur la terrasse et le musée prend le nom de « Musée préhistorique et gallo-romain ». Quelques changements muséographiques plus ou moins importants interviendront par la suite, avec le transfert d'une partie des collections médiévales de la Société en 1939 au Musée de l'Œuvre Notre-Dame et la création par le directeur des Musées Hans Haug d'un musée dédié aux arts du Moyen Âge. Durant la Seconde Guerre mondiale, les collections seront partiellement déménagées et entreposées dans les caves du palais puis, avec l'augmentation des risques de bombardement, en partie évacuées vers les châteaux alsaciens, en particulier à Scharrachbergheim. Les pièces les plus précieuses avaient, quant à elles, rejoint le dépôt des Musées nationaux au château de Chambord, avant de revenir en Alsace annexée en 1941.

En contrepartie du don par la Société de toutes ses collections à la Ville de Strasbourg en octobre 1946, permettant la création de l'actuel Musée archéologique, le siège social de la Société conserve de plein droit ses bureaux du Palais Rohan, la Ville prenant entièrement en charge le coût de leur entretien.

Une nouvelle page de cette longue histoire s'ouvre aujourd'hui avec le transfert rue des Juifs, où la Société rejoindra plusieurs autres sociétés patrimoniales dans le cadre d'un ambitieux projet de création d'un lieu dédié au patrimoine régional sous toutes ses formes, à sa protection et sa valorisation. Il convient toutefois de noter que le siège social officiel de la Société reste le Palais Rohan et le 2, place du Château, l'adresse postale de nos nouveaux bureaux devenant désormais le 15, rue des Juifs.

LE DOCUMENT ET LE MONUMENT, JOURNÉE D'ÉTUDE EN HOMMAGE À CHRISTIAN WILSDORF

Par Benoît JORDAN

Christian Wilsdorf, directeur des Archives du Haut-Rhin de 1951 à 1991, nous a quittés en mai 2019. Ses amis lui rendront hommage par une journée d'étude, **samedi 24 octobre 2020, au musée Unterlinden à Colmar**. Organisée par la Société savante d'Alsace et par la Société Schongauer, cette journée aura pour thème « Un document, un monument », s'inscrivant dans la continuité des travaux de l'archiviste, historien et amoureux du patrimoine alsacien. Son action en faveur des monuments et de l'histoire de la région a été très importante. Plus d'une société d'histoire, plus d'un historien ont eu le plaisir de le rencontrer et de profiter de sa générosité et de son érudition. Les liens qu'il a établis avec ses pairs français, suisses ou allemands, ont profité au rayonnement de l'Alsace.

L'inscription préalable est obligatoire. Vous pourrez obtenir le programme en écrivant à l'adresse suivante :
24octobre2020@laposte.net

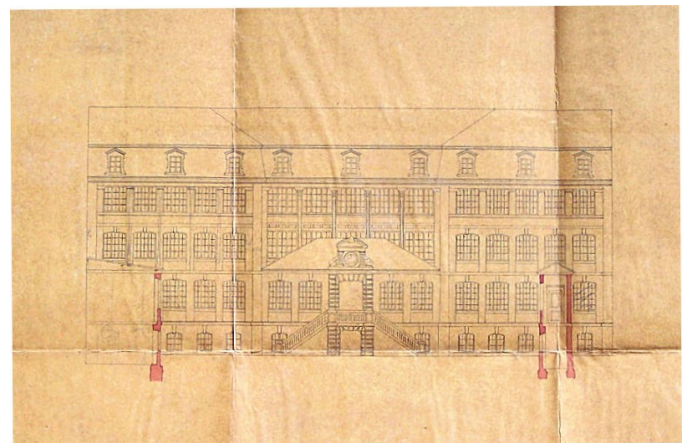
L'IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, 15 RUE DES JUIFS À STRASBOURG

Par Véronique UMBRECHT

Dans quelques semaines, notre Société déménagera au 15 rue des Juifs après plus d'un siècle d'installation au Palais Rohan (1896). Selon l'historien Adolphe Seyboth, cette rue était particulièrement chargée d'histoire, puisqu'elle a abrité notamment les bains juifs au XIV^e siècle. Mais elle était également un lieu dédié au livre. En effet, une première librairie y est installée par le Sieur Jung de 1811 à 1814 et, de 1832 à 1852, Frédéric Piton en fait sa librairie et le cabinet d'étude où il rédigea son célèbre *Strasbourg illustré ou panorama pittoresque, historique et statistique. Promenade dans la ville*. L'aventure livresque se poursuit avec l'achat de la propriété en 1868 par la famille Berger-Levrault. Initialement implantée de l'autre côté de la rue (au 26 rue des Juifs), l'imprimerie familiale ne suffisait plus aux exigences technologiques. Oscar Berger-Levrault cherche un lieu plus adéquat pour son activité. La parcelle du n° 15 est plus vaste et donne un accès supplémentaire dans l'impasse des Charpentiers. Il s'agit de construire une usine spacieuse répondant à tous les critères de la modernité. Le projet est confié à l'architecte de la Fondation Saint-Thomas, Émile Salomon, dont la femme était une cousine du commanditaire. Un contrat de construction est signé le 24 mars 1869 entre Oscar Berger-Levrault et les entrepreneurs Goener et Clog pour une livraison au 31 décembre 1869.

La propriété abrite deux bâtiments : un immeuble donnant sur la rue des Juifs, composé de bureaux, et l'usine installée au fond de la cour avec un accès par l'impasse des Charpentiers. Le plan masse du projet indique une emprise importante sur la parcelle : l'imprimerie couvre plus de 1000 m². Laissons le soin aux propriétaires la décrire : « ... Le nouvel établissement couvrait une surface de plus de 1000 mètres carrés et avait été construit de manière à ce qu'aucune partie ne fût insuffisamment éclairée. La machine à vapeur et les transmissions étaient placées dans la cave ; - les papiers, les presses et les ateliers de séchage et de satinage dans le sous-sol, formant, avec la cour couverte du milieu, un immense carré ; - au rez-de-chaussée élevé, les bureaux, la Lithographie et la Composition ; - au premier étage, la Fonderie de caractères, la Stéréotypie, la Gravure et les approvisionnements d'imprimés administratifs ; - au second, la Reliure et la Réglure ; au-dessus, les Magasins des ouvrages édités par la Maison. - L'emballage, la menuiserie, les mécaniciens, la Caisse enfin et la Librairie de détail furent logés au rez-de-chaussée d'un avant-corps du bâtiment ayant devanture sur la rue principale [rue des Juifs]. Le tout fut réuni par des ascenseurs ; d'immenses ventilateurs assuraient l'aération des salles ; de larges escaliers facilitaient, des deux côtés du bâtiment, la communication entre les divers ateliers ; l'ensemble des constructions avait un aspect vraiment gran-

diose et monumental »¹. Bien que cette usine n'ait pas été visible directement de la rue, l'architecte a donné une grande monumentalité au bâtiment, comme le soulignent les propriétaires ! Formé à l'École des Beaux-arts de Paris au milieu du XIX^e siècle, Émile Salomon avait assimilé les leçons de ses maîtres : la volonté de faire grand. Le plan masse s'inspire de l'architecture palatiale en fer à cheval. Le quatrième côté de ce quadrilatère est fermé par un bâti plus bas, référence au portail des châteaux seigneuriaux. Il est agrémenté d'un grand escalier à double rampe orné de balustrades en pierre de taille sculptées et la porte d'entrée est encadrée par de larges bossages Renaissance. L'ensemble est surmonté d'une horloge à volutes baroque.

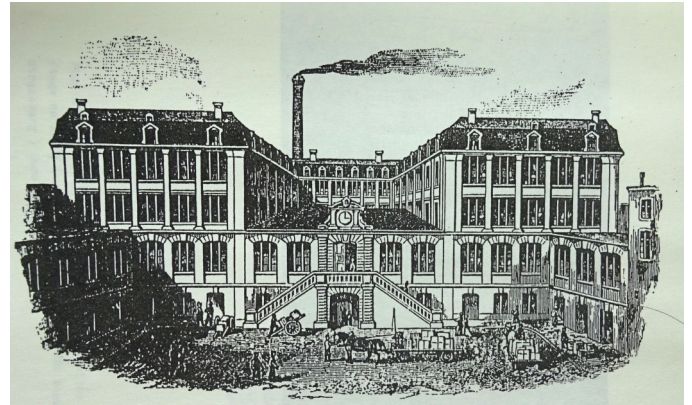


Élévation de l'imprimerie, E. Salomon architecte (AVES, fonds Salomon en cours d'inventaire, photo de l'auteure)

Comme l'imprimerie se trouve en fond de cour, la question de la luminosité est primordiale. C'est pourquoi, la grande façade est scandée de nombreuses fenêtres qui éclairent largement les différents étages. La monotonie de l'élévation est rompue par de fines colonnes colossales courant sur plusieurs niveaux dans la partie centrale. Une toiture à la Mansart couverte d'ardoises couronne le bâtiment. Maîtrisant parfaitement le langage classique, Émile Salomon réalise un bâtiment qui intègre la progression savante des effets architecturaux vers un point central, selon les préceptes blondéliens de la hiérarchisation et de la convenance.

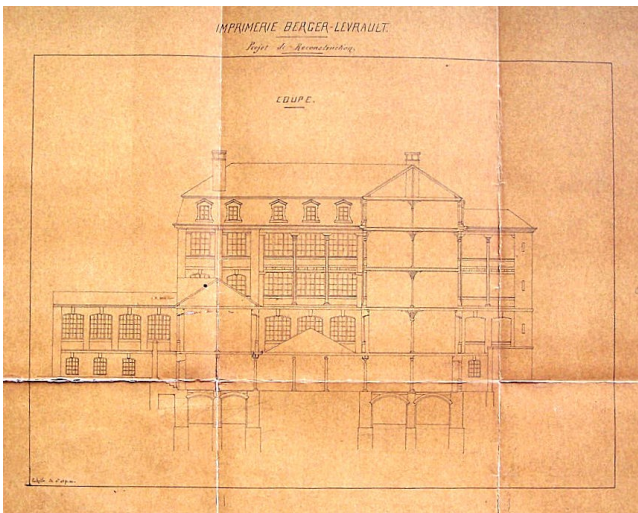
À première vue, rien dans cette façade ne semble indiquer la fonction de l'édifice. L'architecte opère un assemblage d'éléments issus du passé, mais laisse des indices quant à la destination de ce « palais » industriel. Tout d'abord, l'hétérogénéité des matériaux, avec la pierre au rez-de-chaussée, la brique aux étages et la fonte, l'inscrit dans la modernité. Des poutrelles métalliques et de fines colonnes porteuses en fonte offrent

une légèreté structurelle qui permet l'ouverture de larges nefs pour installer les différentes machines et les ateliers. L'emploi massif du verre fait davantage référence à l'architecture rationaliste industrielle. L'ossature générale, composée de colonnes en fonte, facilite l'évidement des murs et la mise en place de grandes baies vitrées qui semblent former un long bandeau ajouré simplement rythmé par de fines colonnes. Les cours intérieures centrale et latérale sont couvertes de verrières pyramidales apportant la lumière nécessaire à ces espaces de travail. Une cheminée, donnant sur l'impasse des Charpentiers, et une grosse horloge au-dessus de l'entrée principale parachèvent le tableau architectural d'une usine. Cette innovation structurelle fait référence aux travaux d'un Viollet-le-Duc, un Labrouste ou un Baltard qui, à la même époque, réfléchissaient à cette question de la mixité constructive de matériaux hétérogènes.



Façade de l'imprimerie tirée de l'ouvrage *L'Imprimerie Berger-Levrault*

L'imprimerie Berger-Levrault fait partie des rares exemples strasbourgeois des années 1860 à réunir dans un même édifice des modèles stéréotypés imités du passé à une structure moderne. Émile Salomon a ainsi su réaliser un ensemble à l'éclectisme affiché et qui témoigne d'un rationalisme synchrétique fidèle à son maître Charles Questel.



Coupe de l'imprimerie, AVES, fonds Salomon en cours d'inventaire, photo de l'auteure)

Le 1^{er} mai 1870, les propriétaires inaugurent ce nouvel établissement avec fierté, mais, quelques semaines plus tard, les bombardements prussiens endommagent le bâtiment : « les toitures étaient percées à jour de tous les côtés; deux vastes brèches s'ouvraient dans les greniers ; on comptait plus de 2000 vitres brisées ; la pluie pénétrait partout, et la salle des presses ressemblait à un marécage ; les machines, exposées depuis des semaines à toutes les intempéries, étaient rouillées... ». L'usine fut reconstruite mais la situation politique de l'Alsace incite la famille Berger-Levrault à vendre l'entreprise et à transférer son activité à Nancy. La construction de la nouvelle firme est confiée à nouveau à Émile Salomon. L'imprimerie prendra le nom d'Imprimerie strasbourgeoise (plus connue sous le nom d'ISTRA) au retour de l'Alsace à la France. En 1928, le fils d'Émile Salomon, Henri, est amené à surélever une aile latérale de deux étages. L'édifice va très peu évoluer dans les décennies suivantes jusqu'à sa destruction en 1985.



Porte d'entrée, AVES, fonds Salomon en cours d'inventaire, photo de l'auteure)

Sources et bibliographie :

AVES, Police du Bâtiment, 737 W164 et 737 W 168 .

AVES, fonds Salomon en cours d'inventaire.

SEYBOTH (Adolphe), *Das alte Strassburg vom 13. Jahrhundert bis zum Jahre 1870 : Geschichtliche Topographie nach den Urkunden und Chroniken*. Strassburg, Heitz, 1890.

1. *L'Imprimerie Berger-Levrault et C^{ie} : Notice historique sur le développement et l'organisation de la maison*. Paris-Nancy, 1878. Disponible sur le site de la BNF, Gallica

LES CONFÉRENCES ET LES SORTIES DE LA SOCIÉTÉ POUR LA SAISON 2020-2021

LES CONFÉRENCES :

8 octobre 2020

La politique muséale de la Ville de Strasbourg.
Paul LANG, Musées de la Ville de Strasbourg

5 novembre 2020

Les pépiniéristes Baumann de Bollwiller : des « influenceurs » des jardins au XIX^e siècle ?
Cécile MODANESE, Université de Haute-Alsace

3 décembre 2020

Les plans d'extension des villes en Alsace-Lorraine (1871-1918).
Hélène ANTONI, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

14 janvier 2021

Diversifier les documents nécrologiques pour mieux commémorer les défunts (XIII^e-XVI^e siècles, diocèse de Strasbourg).
Anne RAUNER, Université de Strasbourg

11 février 2021

Genèse et évolutions d'un lieu de pouvoir épiscopal médiéval entre le haut Moyen Âge et le XVI^e siècle : les fouilles du quartier du château à Châtenois
Jacky KOCH, Archéologie Alsace

11 mars 2021

Les Néandertaliens de la vallée de la Bruche. Présentation du site paléolithique de Mutzig-Rain (Bas-Rhin).
Héloïse KOEHLER, Archéologie Alsace

Toutes ces conférences auront lieu le jeudi de 18h30 à 20h à l'Auditorium des Musées de Strasbourg (MAMCS)
1 Place Hans-Jean-Arp 67000 STRASBOURG
Bus 4 ou 10 – arrêt Musée d'Art Moderne
Tram B ou F, arrêt Faubourg National
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

LES SORTIES :

Samedi 17 octobre 2020 : Villa Majorelle et musée de l'École de Nancy, à Nancy

La Villa Majorelle a été récemment restaurée ; le musée, situé à proximité, permet de comprendre toute la variété de ce mouvement artistique exceptionnel – *En car.*

Dimanche 21 mars 2021 : Églises et villages de Reiningue, Ammertzwiler, Burnhaupt-le-Haut : trois exemples de la reconstruction après les destructions de 1914-1918 : à Reiningue, on pourra également admirer l'ensemble exceptionnel des reliquaires du Moyen Âge – *En voitures particulières.*

Samedi 17 avril 2021 : Andlau et Spesbourg, deux châteaux en Moyenne Alsace.

Deux châteaux liés à l'histoire de la région et dont la conservation reste un défi permanent – *En voitures particulières.*

Samedi 8 mai 2021 : Sainte-Marie-aux-Mines : un site métallurgique proto-industriel (visite d'une mine d'argent). On redécouvrira également la pittoresque église Saint-Pierre-sur-l'Hâte (vers 1500) – *En voitures particulières.*

Dimanche 4 juillet 2021 : Pont-à-Mousson, l'abbaye des Prémontrés et le musée du papier, avec la curieuse production en carton laque du XIX^e siècle – *En car.*

BULLETIN D'ADHÉSION / REJOIGNEZ-NOUS !

À renvoyer à la SCMHA, 2 place du Château, 67000 Strasbourg, accompagné du règlement par chèque bancaire ou par virement bancaire sur le compte de la société : IBAN : FR76 1027 8010 8400 0208 2490 191 BIC CMCIFR2A

M./M^{me}

Adresse

Téléphone / Courriel

Souhaite(nt) adhérer à la SCMHA pour une cotisation de €.

Date :

Signature :

Membre titulaire	35 €	Couple titulaire	45 €
Membre bienfaiteur	55 €	Couple bienfaiteur	66 €
Membre étudiant	20 €	Couple étudiant	30 €

Votre adhésion vous donne droit aux *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* de l'année courante, à l'entrée aux conférences, à l'accès gratuit aux Musées de la Ville de Strasbourg et à la participation aux sorties. Un reçu fiscal est établi pour les dons.